

Compte rendu du conseil d'école n° 4 du lundi 1er juin 2015

Présents : Mmes PIERSON, MEUNIER, PASQUELIN, GARREL, Mr JOBIN (enseignants),
Mmes OFFRET, VOULET, DENNIEL, CARUANA, DHESDIN, DEWHURST (représentants des parents délégués),

Mme Agnès FRANÇOIS (DDEN),

Mme Nathalie LYONNE (Adjointe aux affaires scolaires),

Excusés : Mmes DUSSERT et TERRASSE (enseignantes), Mmes CAINE, BLUNAT, GOUVART (représentants des parents délégués),

1/ Ordre du jour des représentants des parents d'élèves :

- **Dérogations :**

Madame Lyonne et Monsieur Jobin répondent :

Pour les demandes de dérogations de familles voulant inscrire leurs enfants dans une autre école : demandes systématiquement acceptées.

Pour les demandes en cas de déménagement en cours de scolarité sur une autre commune : si les familles le choisissent les enfants peuvent rester inscrits à l'école de l'Albenc dans le cadre de la continuité de la scolarité. Cette règle sera appliquée à la fratrie.

Pour les demandes de familles extérieures à la Commune, pour une inscription à l'école de la Lèze : la décision se prend en concertation entre la Direction de l'école et la Mairie, en fonction des effectifs au moment de la demande.

Clôture de la cour de la maternelle :

Madame Lyonne informe que le projet est toujours à l'étude. Ce point reste problématique pour plusieurs raisons : le coût et la sécurité pour l'intervention éventuelle des sapeurs pompiers en cas de besoin.

Madame Meunier demande si des barrières de ville pourraient être installées. Mais ce système pose des problèmes de stabilité sur un sol meuble et pentu.

De la rubalise pourrait être utilisée pour une délimitation visuelle de la cour, ou des plots de chantier remplis suffisamment de sable pour la stabilité mais qui puissent facilement se déplacer par un adulte.

Plus de maintien : quelles dispositions pour les enfants qui devaient en bénéficier ?

Cette année il y a eu 3 propositions de maintien, soumises à l'inspectrice d'académie de la circonscription. Dans un premier temps 1 a été accepté et 2 ont été refusées en mettant en avant que des dispositions devaient être mises en place en interne. L'inspectrice est finalement revenue sur sa décision et 2 maintiens ont été acceptés.

Différentes dispositions peuvent être mises en place en fonction des causes entraînant des difficultés d'apprentissage de l'enfant : RASED, psychologue scolaire, recours à la MDPH pour une demande d'AVS si l'enfant est porteur d'un handicap. A partir de l'année prochaine, plus aucun maintien ne sera accepté.

La position de l'équipe enseignante est de continuer une pédagogie différenciée et adaptée.

Exercice d'évacuation pour la cantine :

Madame Lyonne précise que cet exercice n'a pas encore été effectué. Il pourrait se faire en fin de service (au moment du dessert).

Les représentants des parents demandent s'ils peuvent assister à un exercice d'évacuation pendant le temps scolaire, afin de se rendre compte du niveau sonore de l'alarme et de l'organisation.

Monsieur Jobin n'est pas contre et fixe la date du prochain exercice .

TAP : paiement de 8 séances au lieu de 7

Pour le dernier cycle, les parents ont réglé 8 séances au lieu de 7 (Pont de l'Ascension). Les modalités de remboursement sont à l'étude. Il pourrait se faire soit par mandat, ou à déduire au premier cycle de l'année scolaire prochaine.

Un message sera transmis aux parents concernés.

Garderie du mercredi :

Suite à un mail envoyé aux parents, les représentants des parents ont recensé 6 enfants à inscrire pour la garderie du mercredi (de 11h30 à 12h30) et 3 enfants occasionnellement.

Les représentants des parents précisent qu'ils ont eu un problème avec la boîte mails et que toutes les réponses ne sont peut être pas parvenues.

Madame Lyonne annonce que la question a été étudiée. La mise en place de cette garderie ne pourra se faire que si un minimum de 6 enfants (maximum 15) sont inscrits et que l'inscription se fera uniquement à l'année.

Un mot aux parents sera prochainement mis dans les cahiers.

Les représentants des parents demandent si les parents qui inscrivent leur enfant, peuvent être informés par mail ou mot dans le cahier de la décision définitive de cette mesure, pour des questions d'organisation professionnelle.

TAP : quelle organisation pour l'année prochaine

Madame Lyonne informe qu'à ce jour la commune n'a pas eu de réponse de l'inspection, malgré ses relances. Les parents seront informés dès que possible.

Garderie et étude surveillée

Une famille demande si pour un enfant du CP, il est possible de choisir de l'inscrire plutôt à la garderie qu'à l'étude. Ce n'est pas envisagé et les enseignants précisent que pendant l'étude, les enfants de CP travaillent en premier et ont un temps de jeux quand ils ont terminé leurs devoirs.

2/ Ordre du jour des enseignants :

Points sur la prochaine rentrée :

L'effectif est de 159 enfants pour la prochaine rentrée scolaire (une moyenne par classe de 26,5 élèves). 64 enfants en maternelle et 95 enfants en élémentaire.

Il y aurait :	-23 enfants en Petite Section	-18 enfants en CP
	-18 enfants en Moyenne Section	-30 enfants en CE1
	-23 enfants en Grande Section	-15 enfants en CE2
		-18 enfants en CM1
		-14 enfants en CM2

- 2 classes en maternelle :

- classe de Madame Meunier : 23 PS et 9 MS
- classe de Madame Terrasse : 9 MS et 23 GS

- 4 classes en élémentaire

- classe de Madame Pierson : 18 CP et 6 CE1
- classe de Monsieur Jobin : 24 CE1
- classe de Madame Garrel : 15 CE2 et 8 CE2

- classe de Madame Pasquelin (actuellement) : 10 CM1 et 14 CM2

Monsieur Jobin précise que cette répartition pourra être modifiée en cas d'inscriptions de nouveaux élèves d'ici la rentrée. En cas d'arrivées d'élèves en maternelle, Monsieur Jobin demande si une ATSEM supplémentaire sera recrutée. Madame Lyonne précise que ce n'est pas prévu au budget, et que la question sera étudiée le cas échéant.

Madame Meunier informe que les journées d'adaptation ont débuté début juin et s'étalent sur le mois, et qu'une visite de l'école est prévue ce samedi 6 juin.

Rythmes scolaires :

Pas encore de réponse de l'inspection d'académie

Stages de remise à niveau : bilan d'avril - Juillet et août

Ces stages sont ouverts aux élèves de CM1 et CM2. Ils sont encadrés par les enseignants volontaires et titulaires.

Celui qui s'est déroulé en avril s'est très bien passé du point de vu des élèves et des enseignants

Deux autres semaines sont prévues : la semaine du 6 au 10 juillet et celle du 24 au 28 août

Sorties du 3ème trimestre : bilan

Classe de Madame Audrey Meunier:

La sortie annulée pour cause de mauvais temps est reportée. Deux sorties sont donc programmées : le 11 et le 16 juin.

2 parents d'élèves sapeurs-pompiers présenteront prochainement leur activité aux enfants.

Classe de Madame Barbara Terrasse :

Sortie le 16 juin avec l'autre classe de maternelle

Elles étudient également une balade pique-nique aux alentours de l'école.

Classes de Laëtitia et David :

La sortie du mois de mai à la bibliothèque et la caserne des sapeurs pompiers de Vinay a eu du succès auprès des enfants.

Une sortie ENS est programmée le lundi 15 juin à Presles

Classe de Nathalie :

La classe de découverte aura lieu du 15 au 17 juin.

Le projet théâtre est en cours avec l'éventualité d'une représentation en fin d'année.

Classe de Lucie :

La dernière sortie ENS est prévue le 08/06/2015.

Pour l'ensemble des classes : le spectacle de chant se déroulera le vendredi 26 juin à 18 heures sur le thème : les chansons de variétés de 1950 à nos jours.

Point sur la surveillance dans la cour :

Madame Lyonne demande aux enseignants de veiller à ce que les enfants n'envoient pas de ballons sur le grillage de la cour, et ne grimpent pas sur le rebord. En effet, le grillage est abîmé et en attendant qu'il soit changé il faut limiter au maximum les risques d'accidents.